



VOLONTAIRE TERRITORIAL EN ADMINISTRATION RENFORCEMENT DE L'INGENIERIE DANS LES COLLECTIVITES RECONDUCTION DU DISPOSITIF EN 2023

La ministre déléguée chargée des Collectivités territoriales et de la Ruralité, Dominique Faure, a annoncé la reconduction en 2023 du dispositif des Volontaires Territoriaux en Administration, initié dans le cadre de l'Agenda Rural en 2021. Pour l'année 2023, une aide complémentaire « sac-à-dos » a été annoncée, pour couvrir les frais d'installation du jeune volontaire territorial en administration.

Qu'est-ce-qu'un Volontaire Territorial en Administration (VTA) ?

Le volontaire territorial en administration (VTA) s'adresse à un jeune diplômé (à partir de bac + 2) qui souhaite travailler dans une collectivité territoriale rurale, le temps d'une mission de 12 à 18 mois. La collectivité bénéficie d'une subvention forfaitaire de l'État de 15 000 €.

=> Intérêt pour la collectivité : renforcer ses compétences en ingénierie de projet et cofinancement du poste par une subvention Etat

=> Intérêt pour le jeune : de nouvelles possibilités d'emploi

Une aide « sac-à-dos » d'un montant de 5 000 euros peut être mobilisée pour aider le VTA à prendre ses marques sur le territoire (caution de location, achat de mobilier, frais de déplacements de son territoire d'origine vers le lieu de son VTA, prise en charge des allers-retours avec son habitation d'origine pendant la durée de sa mission, etc.)

En Sarthe, la commune de Roëzé-sur-Sarthe et le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) de la Vallée du Loir ont été les premières collectivités à bénéficier du dispositif. Elles témoignent ci-dessous de leur expérience.

La commune de Roëzé-sur-Sarthe a de nombreux projets : dynamisation commerciale et touristique du centre-ville, aménagements urbains sécurisés, poursuite des embellissements des bords de Sarthe, création de liaisons douces, actions de transition écologique, aménagements de zones sportives...

Ayant pris connaissance avec intérêt du dispositif proposé par l'État, la collectivité a recruté un VTA pour une durée de 12 mois à raison de 32 heures par semaine.

Le VTA apporte un soutien à la commune de Roëzé-sur-Sarthe dans la conduite de ses nombreux et divers projets de développement.

Il est précisément en charge du suivi administratif, technique et budgétaire s'agissant de la création de deux unités commerciales, de la rénovation de la place centrale de la commune, de la réouverture du camping communal (accueil d'hébergements insolites et activités nautiques), de la création de terrains sportifs, de l'aménagement de nouveaux pontons et du développement numérique de la commune dans le cadre du fonds de transformation numérique des collectivités territoriales. Pour l'ensemble de ces projets, le VTA consulte et reçoit les entreprises pouvant

intervenir et les sollicite pour la présentation de devis, rédige les contrats de la commande publique (marchés et délégations de service public), établit un comparatif des offres reçues et aide les élus à la prise de décision, anime les réunions de suivi des projets, établit le planning de la mise en oeuvre des projets, et prépare les dossiers de demande de subvention.

Quel bilan ? Le VTA apporte un appui en ingénierie et permet ainsi d'accélérer la concrétisation des projets de la commune.

Monsieur HUET, DGS de Roëzé-sur-Sarthe

Le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) de la Vallée du Loir regroupe 3 communautés de communes (Pays Fléchois, Sud Sarthe, Loir Lucé Bercé). Il initie et porte une coopération entre les 3 EPCI sur de multiples thématiques : aménagement du territoire, énergie-climat, label Pays d'Art et d'Histoire, culture, tourisme, politiques contractuelles...

Nous avons engagé un VTA pour une durée de 12 mois à raison de 35 heures par semaine. Ses missions consistent en un appui à la chargée de mission Energie-Climat du PETR notamment pour le suivi du schéma directeur des énergies renouvelables ainsi que son appropriation auprès des acteurs du territoire et pour le lancement du club climat de la Vallée du Loir.

Quel bilan ? Le schéma directeur de déploiement des énergies renouvelables est lancé et la première phase de travail auprès des élus et acteurs du territoire est engagée. Le VTA travaille en complément du bureau d'étude missionné afin de développer le volet d'appropriation et de concertation citoyenne autour des enjeux relatifs au déploiement des énergies renouvelables. Sa mission est de proposer des exemples d'actions à destination des habitants afin de permettre une meilleure intégration de ceux-ci dans la démarche. La complémentarité entre la technicité du bureau d'études et le travail de terrain du VTA est un vrai atout sur ce projet.

Madame Perriaud chargée de mission Energie-Climat du PETR Vallée du Loir

Par ailleurs, le VTA apporte une assistance au chef de projet Petites Villes de Demain pour la **commune du Lude**, lauréate du programme. Il intervient ainsi sur les thématiques de transition énergétique à travers un travail de recherche et propositions d'actions sur l'éclairage public, et sur le type d'installation photovoltaïque potentielle qui pourrait être développé sur et autour de la commune. Une autre de ses missions est la mise en œuvre d'un plan vélo, en commençant par le recensement des besoins et l'établissement d'un diagnostic au travers de ce qui existe, avant de déterminer ce qu'il faudrait mettre en place à partir de plusieurs axes que sont l'amélioration de la signalétique, la sécurisation des flux cyclables et piétons, et la desserte des équipements communaux et d'intérêts pour les usagers. Enfin, il assurera la coordination de la venue d'un groupe d'étudiants potentiels de Master 2 en architecture qui viendrait travailler sur plusieurs problématiques d'aménagement et de revitalisation.

Quel Bilan ? Le VTA effectue un travail de recherche en lien avec les sujets sur lesquels il est missionné, et couple ses recherches avec lesdits sujets afin d'en faire ressortir un diagnostic et des propositions de plan d'actions. Des travaux sont en cours sur un bâtiment de la commune, afin d'en faire une maison des projets pour qu'il puisse y effectuer des permanences.

Monsieur Régnier chef de projet Opération de Revitalisation des Territoires – Petites Villes de Demain - CC Sud Sarthe, Le Lude et Mayet

Quatre autres postes de VTA ont été ouverts et pourvus ou vont l'être :

- un poste de chargé de mission mobilité sur la communauté de communes Haute Sarthe Alpes Mancelles,
- un poste sur les thématiques urbanisme - habitat, transition écologique – animation du Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE) et mobilité, sur la communauté de communes des Vallées de la Sarthe et de l'Anille,
- un poste sur les thématiques CRTE, transition écologique et mobilité, sur la communauté de communes Loir Lucé Bercé,
- un poste de chargé de mission « logement et accueil des nouveaux arrivants », sur la communauté de communes des Vallées de la Sarthe et de l'Anille.

Comment procéder ?

La collectivité envoie une proposition de fiche de poste à la préfecture de la Sarthe à l'adresse pref-ddt-anct@sarthe.gouv.fr ainsi qu'à l'adresse vta@anct.gouv.fr.

L'ANCT vérifie que la nature de la mission correspond à l'esprit du dispositif et la diffuse sur la plateforme dédiée. L'offre est alors visible par les candidats à l'adresse vta.anct.gouv.fr. Les candidats peuvent postuler en déposant sur cette plateforme un CV et une lettre de motivation.

La collectivité sélectionne son candidat selon les modalités qu'elle souhaite retenir. Elle informe la préfecture de la Sarthe à l'adresse pref-ddt-anct@sarthe.gouv.fr et l'ANCT (via l'adresse vta@anct.gouv.fr) de son choix de candidat.

Après vérification de la disponibilité financière, le préfet confirme à la collectivité qu'elle pourra bénéficier du dispositif d'aide au recrutement d'un VTA. La collectivité peut alors lancer le recrutement du VTA, déposer une demande d'aide (en remplissant le formulaire fourni) et signer le contrat de travail ainsi que la charte d'engagement.

L'aide forfaitaire de 15 000 euros sera ensuite versée à la collectivité dans un délai de 3 mois après la signature du contrat de recrutement.